

KOCIDE® FLOW

Arboriculture – Vigne

Composition	Cuivre de l'hydroxyde de cuivre II : 300 g/L (21,74 % p/p)
Formulation	Suspension concentrée (SC)
A.M.M.	n° 9800304

DESCRIPTIF DU PRODUIT

KOCIDE® FLOW est un fongicide de contact à action préventive qui permet de lutter contre le mildiou de la vigne et les bactérioses en arboriculture. **KOCIDE® FLOW** est un fongicide cuprique à base d'hydroxyde de cuivre (fongicide de contact multisite – code FRAC M1) pouvant s'utiliser dans le cadre d'une pratique de lutte conventionnelle ou biologique.

KOCIDE® FLOW est un produit utilisable en Agriculture Biologique en application du Règlement (UE) n°2018/848.

Usages autorisés

KOCIDE® FLOW est homologué pour le traitement des parties aériennes.

Cultures	Cibles	Dose maximale d'emploi	Nombre maximum d'applications	Stades d'application	Délai Avant Récolte
Vigne	Mildiou(s)	2,5 l/ha	4 / an	Non notifié	21 jours
Cerisier	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	BBCH 90 à BBCH 69	DAR F (BBCH 69)
Olivier	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	Non notifié	14 jours
Noisetier	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	Non notifié	14 jours
Noyer	Bactérioses	8,5 l/ha	Non notifié	Non notifié	14 jours
Pêcher (pêcher, abricotier, nectarinier)	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	BBCH 90 à BBCH 69	DAR F (BBCH 69)
Prunier (prunier, jujubier)	Bactérioses	4 l/ha	Non notifié	BBCH 90 à BBCH 69	DAR F (BBCH 69)

Stades d'application - arbres fruitiers à noyau : BBCH 90 (sénescence) à BBCH 69 (fin de floraison).

Les Limites Maximales de Résidus, définies au niveau de l'Union Européenne, sont consultables à l'adresse suivante : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>.

Ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant du cuivre à une dose totale supérieure à 28 kg de cuivre par hectare sur une période de sept ans (Règlement d'Exécution (UE) No. 2018/1981).

RECOMMANDATIONS D'EMPLOI

Afin de positionner les traitements à bon escient et d'optimiser les stratégies de lutte, se référer aux Bulletins de Santé du végétal de la région ou aux bulletins techniques des organisations professionnelles.

KOCIDE® FLOW est un fongicide à action préventive, son emploi est recommandé avant les pluies de contamination. Renouveler l'application en fonction de l'épidémiologie de la maladie et des conditions climatiques rencontrées.

KOCIDE® FLOW est un produit de contact, veiller à assurer une bonne qualité de pulvérisation en adaptant le volume de bouillie à la culture à traiter.

Conditions d'application

❖ **Arboriculture :**

Utiliser **KOCIDE® FLOW** en application hivernale, durant la chute des feuilles et pendant l'hiver. Des applications en saison sont également possibles en dehors de la présence de fruits. En fruits à noyaux, ne pas appliquer après la fin de la floraison.

❖ **Vigne :**

Appliquer **KOCIDE® FLOW** dans le cadre de la lutte contre le mildiou sur toute la période à risque, en renouvellement tous les 8 à 15 jours en fonction de la pression de la maladie, de la climatologie et de la pousse de la vigne.

Précautions d'emploi

Appliquer **KOCIDE® FLOW** par temps calme et dans des conditions permettant d'éviter toute dérive, en particulier sur les parcelles voisines. En cas de forte chaleur, réaliser les applications tôt le matin ou tard le soir, sans procéder à aucun mélange.

Mélanges extemporanés

Les mélanges extemporanés doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.

Ne pas mélanger **KOCIDE® FLOW** avec des spécialités à base de fosétyl-aluminium ou thirame. Pour plus de précisions sur la compatibilité des mélanges, veuillez nous consulter.

Préparation de la bouillie et application

Avant de débiter le remplissage de la cuve du pulvérisateur pour préparer la bouillie, s'assurer que celle-ci ne contient aucun résidu liquide ou solide d'un traitement précédent.

Veiller à agiter vigoureusement le bidon avant emploi.

KOCIDE® FLOW s'emploie en pulvérisation foliaire après dilution dans l'eau, selon les Bonnes Pratiques Agricoles recommandées. L'efficacité de la protection est liée à la qualité de la pulvérisation qui doit être réalisée de façon homogène. Elle exige un volume de bouillie adapté au développement végétatif de la culture, une bonne répartition des gouttelettes sur la végétation, une vitesse d'avancement du tracteur adaptée et un débit correctement réglé.

Remplir la cuve du pulvérisateur à moitié avec de l'eau. Mettre sous agitation et ajouter la quantité nécessaire de **KOCIDE® FLOW** puis compléter le remplissage. Appliquer ensuite la bouillie sans attendre. Maintenir l'agitation durant toute la durée de l'application.

PREVENTION ET GESTION DE LA RÉSISTANCE

De manière générale, l'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation.

MISE EN ŒUVRE REGLEMENTAIRE ET BONNES PRATIQUES

Protection de l'opérateur et du travailleur

Se laver les mains après toute manipulation, utilisation du produit, intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit.

Pendant toute la durée d'utilisation du produit, veiller à porter une tenue de protection adaptée pour réduire l'exposition.

Pour la **protection de l'opérateur** :

1/ Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique, porter :
















Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :			
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂINÉ PNEUMATIQUE ; PULVÉRISATION VERS LE HAUT		
		TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE	
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisable (EN 16523-1+A1 (type A)) usage unique (EN ISO 374-2 (type A, B ou C))	Réutilisables	À usage unique ⁽¹⁾	À usage unique ⁽²⁾	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065	EPI vestimentaire + EPI partiel			EPI vestimentaire + EPI partiel
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1				
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 4 certifiée EN 14605+A1:2009			Avec capuche	
LUNETTES ou ÉCRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)			⁽³⁾	

(1) dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant l'application. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et doivent être stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

(2) pendant l'application et dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase d'application.

(3) en cas d'une dose d'application à 2550 g cuivre/ha.

2/ Dans le cadre d'une application effectuée à l'aide d'un pulvérisateur à dos, porter :

Caractéristiques des EPI	PROTECTION DE L'OPÉRATEUR PENDANT LES PHASES DE :		
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC : PULVÉRISATEUR À DOS	NETTOYAGE
GANTS EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) 			
EPI VESTIMENTAIRE conforme à la norme NF EN ISO 27065 	EPI vestimentaire + EPI partiel		EPI vestimentaire + EPI partiel
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB(3) certifié EN 14605+A1 			
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE catégorie III type 4 certifiée EN 14605+A1:2009 		Avec capuche	
LUNETTES ou ÉCRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3) 		 *	
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006 			

* en cas d'une dose d'application à 2550 g cuivre/ha.

Pour la **protection du travailleur**, porter :

- un EPI vestimentaire conforme à la norme NF EN ISO 27065 ;
- des gants EN ISO 374-1/A1 réutilisables (EN 16523-1+A1 (type A)) en cas de contact avec la culture traitée.

Stockage du produit

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, hermétiquement fermé, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Conserver le produit à l'abri de la lumière directe du soleil, à température ambiante, dans un endroit frais et aéré. Protéger du gel. Il est recommandé de ne pas stocker le produit en dehors de la plage de températures : 0-30°C.

Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

Nettoyage du pulvérisateur et gestion des fonds de cuve


A la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, circuit, buses...) doit être rincée. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Élimination du produit et de l'emballage

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire, avant son élimination, en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique.

Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux.

Rapporter les EPI usagés dans un sac translucide, à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux.

CERTIS Europe B.V. est partenaire de la filière A.D.I.VALOR. 

PREMIERS SECOURS

Consulter la fiche de données de sécurité.

CONDITIONNEMENT

Conditionnement		Groupage	Palettisation	Unité de commande
Bidon de 5 L		Carton de 2 x 5 L	68 cartons = 680 L	Carton de 2 x 5 L

KOCIDE® FLOW - A.M.M. 9800304

(contient de l'hydroxyde de cuivre II et des alcools C12-15, éthoxylés)



DANGER

- H302** Nocif en cas d'ingestion.
- H318** Provoque de graves lésions des yeux.
- H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P280** Porter des gants, un vêtement de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
- P301+P310** EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P501** Éliminer le contenu et l'emballage comme un produit dangereux conformément à la réglementation en vigueur.
- EUH401** Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
- SP1** Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
- SPe3** Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres (vigne) ou 50 mètres (arboriculture) par rapport aux points d'eau.
- SPe3** Pour protéger les organismes non cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
- SPe8** Pour protéger les abeilles, ne pas appliquer durant la période de floraison et en présence d'abeilles pour des doses d'application supérieures à 2550 g cuivre / ha.

Délai de rentrée : 24 heures.

RESERVE A UN USAGE EXCLUSIVEMENT PROFESSIONNEL – REEMPLOI DE L'EMBALLAGE INTERDIT : Respectez les usages, doses, conditions et précautions d'emploi qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette.

<p>EN CAS D'URGENCE Composer le 15 ou le 112 ou contacter le centre anti poison le plus proche.</p>	<p>Puis signaler vos symptômes au réseau Phyt'Attitude (n° vert 0 800 887 887 – appel gratuit depuis un poste fixe). En cas d'incident ou d'accident, appeler le 01.72.11.00.03 (Carechem, numéro d'urgence 24h/24h). Fiche de données de sécurité disponible sur : www.quickfds.com ou sur demande à CERTIS au 01.34.91.90.00. ou en scannant le QR code avec votre téléphone mobile.</p>	
--	--	--

® Marque déposée Kocide LLC

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Distribué par CERTIS Europe B.V. - France – N° d'agrément IF01808 : Distribution de Produits Phytopharmaceutiques à des Utilisateurs Professionnels – 5, rue Galilée, 78280 GUYANCOURT – Tél : 01.34.91.90.00 - Fax : 01.30.43.76.55 – www.certiseurope.fr – v2 – 10/2020

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.